Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 42

Artikel: A propos de bottes
Autor: Gallay, Alfred
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189460

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Je propose que nous buvions à sa santé, reprit le lieutenant d'Avril.

Tous les verres furent levés à la fois, hormis un seul, celui du capitaine Darad.

— Vous ne buvez pas, capitaine? cria-t-on.

Il y eut un instant de silence. Le capitaine, directement interpellé et mis en demeure de s'expliquer, fronçait les sourcils.

— J'aime beaucoup Turel, dit-il enfin d'une voix sombre, mais je regrette qu'il se marie.

— Pourquoi cela?

Le capitaine hésita encore; on voyait clairement qu'il roulait une pensée sombre dans sa tête.

— Je le dis comme je le pense, fit-il enfin; je n'aime pas que les officiers se marient.

Le capitaine avait à peine formulé son idée que tous ses amis s'approchaient de lui en élevant leurs protestations. Plusieurs d'entre eux, qui n'avaient nullement renoncé aux perspectives du bonheur conjugal, voulaient défendre avec énergie leur propre cause. Ils citaient à l'envi divers exemples d'officiers mariés qui avaient rendu de grands services à l'armée française et étaient parvenus à de hauts grades. Mais le capitaine, hochant la tête, tenait bon:

— Vous me citez des exceptions, disait-il. Les exceptions ne font que confirmer la règle. En principe, le mariage d'un officier est une faute professionnelle. A mes yeux, l'officier doit, comme les anciens chevaliers, se garder tout entier pour sa patrie et pour les hommes qu'il commande.

— Vous voulez donc, mon cher Darad, que l'officier renonce à toute joie et à tout bonheur?

— Je ne dis pas cela; mais la joie, pour un officier, c'est la guerre, et le bonheur...

— Le bonheur, cria un sous-lieutenant un peu imprudent en ses propos, le bonheur, c'est le service, la pipe et le jeu d'échecs!

A ces paroles, le capitaine pâlit, se leva, frappa du poing la table, et regardant en face le jeune sous-lieutenant:

— Si vous voulez vous moquer de moi, s'écrie-t-il, c'est sur un autre terrain que je vous attends!

Tous les officiers s'empressèrent de nouveau autour du capitaine pour calmer sa colère et le convaincre qu'on n'avait pas voulu l'insulter. Mais Darad n'aimait pas qu'on lui rappelât son goût prononcé pour la pipe et les échecs, et ne voulant pas plus longtemps tenir tête à ses amis, il acheva sa tasse de café et sortit précipitamment.

— Mariez-vous ou ne vous mariez pas, dit-il en refermant la porte, au fond, cela m'est bien égal!

A peine le capitaine Darad fut-il sorti que tous les officiers rirent aux éclats.

— Quel original, disait-on, quel homme à principes! Si l'armée était faite sur ce type, l'armée ne serait pas gaie.

Et l'on rappela alors les bizarreries du capitaine, singulier et mystérieux personnage qui vivait presque toujours seul, restant dans sa chambre en dehors des heures du service, et n'ayant pour unique distraction que d'éternelles parties d'échecs avec son ami, le capitaine Morel, aussi taciturne et aussi sombre que lui. Mais l'âge expliquait les caprices de Morel, qui avait plus de quarante-cinq ans, tandis que Darad était encore très jeune et très actif. On s'était demandé, au début, si le capitaine Darad n'avait pas quelque maladie de foie ou quelque chagrin d'amour. Mais sa santé était excellente, et il ne perdait aucune occasion de dénigrer le beau sexe; on avait donc fini par ne plus s'occuper de son attitude ni de ses propos. Ses longs silences n'étonnaient plus personne, mais quand, par hasard, il ouvrait la bouche et prononçait quelques paroles, quelqu'un se levait et, au milieu des rires et des applaudissements de l'auditoire, allait faire une croix à la cheminée.

— En voilà un, s'écria le sous-lieutenant, qui ne se mariera jamais!

Le lieutenant d'Avril, qui avait gardé le silence pendant toute la petite scène et s'était borné à observer curieusement Darad, se redressa soudain:

— En êtes-vous bien sûr? s'écria-t-il.

— Certainement; les hommes de cette trempe sont de la graine de célibataires.

— Eh bien, je n'en suis pas aussi sûr que vous; l'attitude du capitaine n'est pas naturelle; c'est un homme, après tout, et je suis depuis longtemps convaincu qu'il y a dans son passé quelque mystère, quelque secret qu'on pourrait découvrir.

— Lieutenant, mettez-vous en campagne et découvrez le secret du capitaine.

— Vous m'en défiez?

— Oui, cria-t-on; vous ne trouverez rien, parce qu'il n'y a rien.

— Eh bien, on verra, dans six mois, qui de nous se sera trompé. J'accepte le défi et, dès ce soir, j'ouvre mon enquête.

A suivre. CH. SAINT-MARTIN.

La Scène, de Genève, publie ce joli sonnet, que nous nous empressons de cueillir, car il n'est pas possible de faire un calembour plus spirituel et de mettre plus d'esprit dans si peu de lignes.

A PROPOS DE BOTTES

Le temps, dès le matin, s'était mis à l'orage,
Et dans l'après-midi, l'orage avait crevé:
La pluie en flots boueux inondait le pavé;
Sur les toits ébranlés l'ouragan faisait rage.

Seule dans son logis, où nul petit crevé
N'osait se hasarder, Nana perdit courage,
Et songeant à l'ami bien des fois éprouvé,
Elle écrivit pour lui cet important message:

« Bébé, j'ai peur du vent et besoin de te voir...
» Chausse tes *bauttes* et... nous causerons ce soir. »
Bébé lut cette épître et répondit: « — Ma belle,
» Hélas je ne pourrai chez vous aller tantôt:
» La rue est une ornière où l'eau coule et ruisselle,
» Et, soit dit entre nous, mes bottes prennent l'*ô*.

(Le livre d'or des sonnets) Alfred GALLAY.

La forme! — A l'ouverture des débats d'une affaire jugée devant le tribunal de X..., alors que les douze jurés appelés à siéger venaient de prêter serment, le défenseur de l'accusé se leva et fit remarquer qu'un des jurés n'avait pas obéi aux prescriptions de la loi, ayant levé pour le serment la main gauche. Grave objection. Mais le juré était manchot! D'où embarras de la cour. Elle délibère et rend majestueusement un arrêt portant que, en considération du cas de force majeure, le vœu de la loi était rempli dès que le juré avait levé le bras dont il disposait. Oh! la *foorme!*

Boutades.

Le vérificateur des décès d'une petite ville, nommé tout récemment à ces fonctions, est d'une timidité excessive. La première fois qu'il fut appelé à fonc-